

Caisse de solidarité des CPGE

C'est quoi?

- 1 Carte de 500 photocopies
- 1 accès aux installations sportives du lycée les mardis et jeudis
- Ce sont surtout des aides financières accordées à des élèves de CPGE (restauration, hébergement, déplacements et hébergements pour les concours)

C'est combien?

32 € à régler par chèque à l'ordre du Lycée Joffre ou en espèces lors de votre inscription.



Le service Intendance